

Dorota Śliwa

COEUR ET SENTIMENTS : UNE ÉTUDE COGNITIVE DES COLLOCATIONS FRANÇAISES ET POLONAISES

Les collocations, faisant partie des unités phraséologiques ou polylexicales, ont été mises en relief par la linguistique du corpus durant les dernières décennies. Nous notons plusieurs synthèses des études sur les collocations et des mises au point terminologiques dans les définitions larges et restreintes de la collocation (voir par exemple : Tutin & Grossmann, 2002).

Nous proposons de revenir aux premières intuitions (Bally, 1909, Hausmann, 1979, 1997) pour redéfinir le niveau conceptuel (vaguement évoqué par l'expression « association d'idées ») et marquer les différenciations du statut de la base et du collocatif. Nous présenterons l'intérêt de concevoir plusieurs niveaux de l'analyse d'une collocation en précisant le niveau conceptuel et l'articulation à l'ontologie (nature des choses du réel). Nous les illustrerons par des collocations concernant deux entités réelles différentes : coeur et sentiment. Nous signalerons également le lien de la collocation avec la prédication sur une propriété et avec des procédés dérivationnels intervenant sur le collocatif pour vérifier notre intuition, à savoir que la collocation est le résultat de l'activité cognitive et discursive du sujet parlant qui établit des relations significatives particulières en contexte.

1. PLUSIEURS DIMENSIONS DE LA COLLOCATION ET INTRODUCTION DE LA STRUCTURE CONCEPTUELLE

Lerat (1995 : 102) a indiqué trois approches de l'étude de collocation qui « justifient des distinctions explicites » des niveaux d'analyse : a) pragmatique, liée à la situation, met l'accent sur l'adéquation (communicative) de la collocation ;

b) syntaxique, liée à l'aspect syntaxique de combinaison de lexème préféré, expose la combinaison syntagmatique; c) sémantique, liée au sens de combinaison de lexème préféré, s'intéresse à la connectabilité conceptuelle.

Il est intéressant de noter ces trois approches qui montrent aussi que la collocation est une unité linguistique qui a plusieurs aspects et qu'il y aurait intérêt à les étudier séparément et les relier par la suite pour aller plus avant dans l'explication de l'identité d'une collocation par rapport à l'expression idiomatique (Tutin et al., 2002; Śliwa, 2006) ou au nom composé (Śliwa, 2006).

Les différents courants d'études sur la collocation, soit dans la lignée psychologisante de Bally (1909, commenté par Curea, 2008), soit dans la lignée formalisante de Firth (1951) avaient pour point de départ soit le signifié, soit la forme syntaxique. Cependant, les tentatives d'élaboration de modèles indiquent bien nettement que les collocations figent une partie de la prédication sur une propriété de la réalité. Cette constatation nous autorise à introduire un autre point de départ de la constitution d'une collocation, à savoir l'objet réel et le sujet parlant qui en perçoit un aspect et prédique sur cette propriété perçue. Une telle position méthodologique fait appel à une conception plus complète d'un signe linguistique que nous avons présentée (Śliwa, 2010) dans son cadre naturel, à savoir le moyen de communiquer à quelqu'un le monde connu par l'expérience. Cela veut dire qu'un signe est d'abord unité de parole (discours) telle qu'a été présentée par Thomas d'Aquin¹ qui développe la conception aristotélicienne du signe linguistique². Cette conception a été continuée par Gilson (1961) et Krąpiec (1995) qui relie les structures significatives (structure ontologique de l'entité existant réellement, structure de sa représentation conceptuelle par le sujet parlant³ et structure matérielle du signe). Le signe linguistique est par la suite défini (Krąpiec, 1995: 35) comme amalgame de relations pluridimensionnelles et il forme un tout indissociable relié à l'intellect du sujet parlant qui pénètre et évalue le réel et qui le communique ensuite aux autres. Les relations significatives s'organisent donc entre le sujet parlant et les entités du réel à travers leur conceptualisation par l'intellect.

En admettant que la réalité du coeur et de sentiments existe, nous partons du principe que ces deux réalités « émettent » leurs propriétés à l'intellect et à l'affectivité de l'homme qui les conceptualise et qui construit une représentation

¹ Dans son traité *Quaestiones disputate de veritate* (q. 4, a. 1,c), étudié par Krąpiec (1995: 46-48), il parle des trois « verbes »: *verbum cordis*, *verbum interius*, *verbum exterius*.

² Dans son traité *De anima*, II, 8, commenté par Krąpiec (1995: 25), Aristote constate que l'organe qui a pour fonction la parole c'est l'intellect.

³ Les composantes du sens d'un mot en discours ont un statut des « transcendentalia » des propriétés d'une entité du réel, ce que l'entité « émet » par analogie dans la structure conceptuelle du signe linguistique.

conceptuelle de son activité intellectuelle et affective selon le principe d'analogie. L'expression de cette activité cognitive prend une dimension syntagmatique car toute entité du réel se caractérise par un amalgame de relations internes (entre ses éléments constitutifs) et externes (avec d'autres entités ou avec le sujet parlant), ce que illustre la définition du *coeur* comme organe :

Viscère rouge en forme de cône renversé, situé dans le médiastin, essentiellement constitué d'un muscle (myocarde) doublé de deux tuniques (péricarde, endocarde), divisé intérieurement en deux parties distinctes qui présentent chacune deux cavités communicantes (oreillette en haut, ventricule en bas) agent principal de la circulation sanguine doué d'un réseau nerveux autonome qui assure son fonctionnement automatique, mais placé sous l'influence du système nerveux central (TLFI).

C'est dans ce contexte que se situe une conception cognitive de la collocation qui, contrairement aux différentes approches formelles (tant au niveau syntaxique que lexical), conserve les trois niveaux d'analyse, en admettant des transformations intervenues au passage entre la structure conceptuelle et sa forme syntagmatique.

Une collocation se rapprocherait donc d'une définition minimale de la chose (cf. R. Martin, 1990) dans ce sens que la base désigne une entité et le collocatif prédique sur une propriété, avec toutes les variantes « stylistiques » signalant l'expressivité du sujet parlant. La structure conceptuelle d'une collocation a le statut de la paraphrase « praedicatum ab subiectum »⁴ et a la forme de la phrase-source (en termes de Harris, 1976, 1990) reliée à la structure ontologique des entités du réel.

Les lexèmes de cette structure, figées dans la collocation, correspondent à des signes formels et transparents (selon Krapiec, 1995), relevant du lexique mental, mais appartenant à un système linguistique dont le sens est figé en cette parcelle de discours qu'est la collocation. Ils appartiennent à un niveau de langue donné ou à une époque donnée ouvrant ainsi une dimension historique dans la collocation (par exemple *rythme cardiaque* et *battement du coeur*, analysés ci-dessous). Ils véhiculent ainsi des valeurs culturelles de la communauté parlante donnée. La collocation est ainsi une unité de discours, avec les trois niveaux d'analyse, signalés par P. Lerat.

⁴ En polonais « struktura podmiotowo-orzeczeniowa », cf. Maryniarczyk 2009, repris par Śliwa (2010).

En tant qu'unité de discours, la collocation⁵ sera définie comme une structure binaire dont les composantes ont un statut sémiotaxique différencié (cf. J. Hausmann 1979, 1997). Elle se compose de la base (« collocateur », « constituant central », « mot-pivot », autonome, « autosémantique »), dont le sens reste inchangé, et du collocatif (« constituant modificateur », « satellite », « synsémantique ») qui désigne une représentation conceptuelle d'une entité du réel et contient une prédication sur l'entité désignée par la base, avec toutes les variantes possibles (métaphores, modifications syntagmatiques en lien avec les procédés dérivationnels, etc.). Cette structure est partiellement figée dans ce sens qu'elle n'admet pas des variantes synonymiques sans conséquences significatives (p.ex. *le coeur débordant de joie* vs *le coeur débordant d'allégresse*). Le collocatif, adjectif ou verbe ou syntagme, fournit à la base les traits sémantiques spécifiques à partir des propriétés de l'entité désignée.

Nous vérifierons notre propos sur les collocations portant sur les perceptions des deux entités différentes : coeur et sentiment (joie en particulier).

2. ONTOLOGIE ET CONTEXTES DES COLLOCATIONS FRANÇAISES ET POLONAISES PORTANT SUR LE COEUR

Dans l'expérience des hommes le coeur se présente dans sa réalité physique (comme organe) ou dans sa réalité spirituelle (comme foyer ou réceptacle de la vie intérieure, conscience morale (naturelle ou religieuse)⁶. Cette constatation nous introduit dans la problématique de la spécificité des collocations en langues spécialisées (terminologies) et en langue générale.

En terminologie, qui accentue l'ontologie, la distinction est plus nette entre le concept, le signifié et le signifiant⁷. Les entités sont présentées dans les contextes pragmatiques de leur fonctionnement. Par exemple, en milieu médical, les spécialistes s'intéressent à sa réalité physique, à sa composition, à sa position dans le thorax, à ses activités, etc. D'où de nombreuses collocations concernant la relation du coeur par rapport aux autres parties du corps humain. Prenons l'exemple de la collocation adjectivo-nominale française *coeur horizontal*, qui a la structure conceptuelle 'le coeur est couché sur le diaphragme'. La collocation est une prédication condensée, c'est-à-dire sélectionne certains lexèmes de la structure conceptuelle ou la synthétise (comme le fait l'adjectif *horizontal*) selon le principe d'informativité et de saillance. Le collocatif peut alors avoir le statut

⁵ Cette définition est le fruit des réflexions présentées par nous dans les articles antérieurs et exposées aussi par Tutin et Grossmann (2002).

⁶ Ce que note par exemple le *Trésor de la langue française informatisé* (<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>).

⁷ Voir: Lerat 2009.

de condensation⁸ d'une prédication sur une propriété du cœur. L'explication de cet état de choses relève de la pragmatique, inséparable de la dimension discursive de la collocation, qui peut s'avérer utile dans les études contrastives et expliquer les différences dans « l'expérience du monde » par les communautés parlantes, dans leur propre culture. Ce dont témoignent de nombreuses collocations en terminologie. Ainsi, à la collocation *cœur horizontal* correspond en polonais le syntagme *poziome położenie serca* qui est une nominalisation de la prédication *serce położone jest poziomo* ('le cœur est couché horizontalement') et qui est propre aux discours en milieux médicaux polonais.

Dans les collocations en terminologie (envisagée dans une dimension historique) nous rencontrons des lexèmes spécifiques au contexte professionnel et à l'époque de la formation d'une collocation. Ainsi l'adjectif dénominal *cardiaque*, formé sur le nom emprunté au grec *cardia*, 'cœur', de la racine indo-européenne *kērd*⁹, se retrouve fréquemment dans la terminologie médicale, par exemple *arrêt cardiaque*, *rythme cardiaque*.

G. Gréciano (2003 : 44) qualifie de collocation (y compris terminologique) les unités polylexicales comme *arrêt cardiaque*, à seul titre que le collocateur (base) *arrêt* est porteur de valence qui s'est figée. Elle approfondit la conception de valence, en distinguant une base logique qui est prélexicale et qui « module le nombre des arguments autour d'un relateur / foncteur / prédicateur » et le niveau sémantique où l'on attribue aux arguments les rôles sémantiques / cas profonds ». Cette conception de collocation (même si elle admet aussi deux niveaux d'analyse) est principalement structurelle et syntaxique. Si nous analysons le terme *arrêt cardiaque* sur le plan morphologique, nous constatons que *arrêt* est un nom déverbal et *cardiaque* est un adjectif dénominal formé à partir du mot *cœur*. Dans la structure conceptuelle nous retrouvons la proposition *le cœur s'arrête* qui fournit un argument pour ne pas considérer l'adj. comme un simple modificateur (collocatif). Le collocateur *arrêt* n'est pas une véritable base collocationnelle car dans la structure conceptuelle l'élément autonome est d'abord *cœur*, puis l'adjectif *cardiaque* qui en dérive. Cette unité est traduite en polonais par le syntagme *zawał serca* où le lexème *serce* ('cœur') désigne également l'entité étudiée et le mot *zawał* – le trouble dans son fonctionnement.

Le *rythme cardiaque*¹⁰ est défini en contexte médical comme 'mécanisme électrophysiologique à l'origine de la contraction des ventricules', et en contexte courant comme 'rythme (fréquence) est le nombre de battements cardiaques (*pulsations*) par unité de temps (généralement la minute)'. Il s'agit donc de la

⁸ Le phénomène de « condensation en un mot unique de tout un schéma d'énoncé » a été introduit par Lerat (2002) à l'occasion des noms composés syntagmatiques.

⁹ <http://fr.wikipedia.org/wiki/C%C5%93ur>.

¹⁰ http://fr.wikipedia.org/wiki/Rythme_cardiaque [consulté mars 2011].

prédication 'cœur bat un nombre défini par minute'. Cette structure conceptuelle, reformulée en français moderne, explique la spécificité des lexèmes figés dans la collocation en médecine, et la collocation synonymique *battement du cœur* en langue générale. Les collocations polonaises ont leurs propres structures, formées en contexte polonais et qui ne traduisent pas la collocation française : *rytm serca, bicie serca*.

Ces deux exemples nous signalent par ailleurs une frontière délicate entre une collocation et un composé syntagmatique, fréquent en terminologie.

Dans la réalité spirituelle les collocations portant sur l'entité du cœur psychique ou spirituelle, sont tout autres. Nous y retrouvons des collocatifs métaphoriques et en lien avec des noms de sentiments : *cœur pur – czyste serce; intelligence du cœur – mądrość serca; cœur débordant de joie – serce przepiętne radością*. Ces collocatifs métaphoriques véhiculent des images de la pureté de quelque chose, de l'intelligence d'un être doué d'une sagesse, d'un récipient rempli de la joie.

3. ONTOLOGIE ET MORPHOLOGIE DES COLLOCATIONS FRANÇAISES ET POLONAISES AVEC LES NOMS DE SENTIMENTS

Dans plusieurs articles (Śliwa 2002, 2003, 2004) nous avons publié une réflexion sur la nature ontologique des sentiments. Un sentiment serait une entité sans contours (forme) et plus précisément une « matière » (« psychique »), non sensible (que nos sens [vue, ouïe, odorat, toucher] ne peuvent pas capter). C'est aussi une entité dépendante, relationnelle, nécessitant des participants tels que : a) le sujet psychologique qui en est le support (ou le contenant), b) une cause extérieure (événement, objet, personne) ou intérieure qui déclenche un sentiment de manière intentionnelle ou non intentionnelle, c) une cible (objet) sur qui porte un sentiment.

Un sentiment peut se présenter comme état affectif ou processus qui se réalise dans un temps. Ce processus est marqué par trois phases : a) la phase initiale (exprimée par un V_{inch}) marque le début de l'expérience d'un sentiment (*apporter la joie / wnieść radość, se réjouir / rozradować się*), b) la phase de continuation (exprimée par un V_{cont}) marque le déroulement et / ou la manifestation d'un sentiment (*éprouver la joie / odczuwać radość, La joie remplit le cœur / Radość napętnia serce*), c) la phase terminale (exprimée par un V_{term}) marque la fin de l'expérience ou de l'action d'un sentiment (*perdre la joie / stracić radość*).

Chaque phase peut contenir une gamme des expressions des valeurs d'intensité. Par exemple pour le V_{inch} français *se réjouir*, il y a des variantes polonaises exprimées par les préfixes *roz-* (*rozradować się*) qui donne un sens

plus intensif que le préfixe *u-* (*uradować się*) ou encore une autre variante avec la base verbale à l'aspect duratif (*radować się*). Chaque phase aussi peut contenir différentes perspectives dans lesquelles ont été perçues les entités mises en relation dans l'expérience d'un sentiment : à partir de la cause (*Cette nouvelle réjouit Sophie*), à partir du sujet psychologique (*Sophie se réjouit de cette nouvelle*)¹¹. La troisième perspective, à partir du sentiment, se distingue par l'emploi métaphorique des verbes collocatifs (*La joie inonde le coeur / Radość zalewa serce*)¹².

Les paraphrases ci-dessus montrent une particularité des collocations avec les noms de sentiments, à savoir que les mêmes perspectives peuvent être exprimées à deux niveaux différents : par les verbes collocatifs simples (*éprouver la joie / doznawać radość, exprimer la joie / wyrazić radość*) ou par les verbes dénominaux formés sur le nom qui est la base d'une collocation synonymique (*joie – se réjouir / radość – radować się*). L'examen contrastif des collocations avec d'autres noms de sentiments permet de voir que les langues ne les expriment pas toujours parallèlement : aux constructions analytiques ou collocations françaises (*faire peur, prendre son courage*) peuvent correspondre des verbes dénominaux polonais (*wystraszyć kogoś, odważyć się*).

Une telle structure ontologique d'un sentiment, élaborée pour les besoins d'analyse linguistique, permet de prendre conscience qu'il est justifié de relier une collocation à un verbe dénominal dont le nom est la base de la collocation. Cependant ces collocations et ces verbes ne sont pas de vrais synonymes car ils diffèrent sur le plan cognitif justement, propre à chaque communauté parlante.

4. CONCLUSION

Ces deux esquisses des collocations liées aux contextes cognitifs avaient pour but de mettre en relief leur structure conceptuelle. Les collocations, en tant que traduisant la structure conceptuelle d'une propriété contribuent à une meilleure compréhension des relations internes et externes des entités du réel – objets de l'activité cognitive (intellectuelle et affective) du sujet parlant qui communique sa connaissance.

¹¹ Les verbes intervenant dans ce changement de perspective sans changer de sens ont été qualifiés de verbes conversifs (cf. L. Iordanskaja et I. Meł'cuk (2003) rapportés par Śliwa 2004), et sont fréquents dans les verbes dénominaux à la base commune à la collocation étudiée.

¹² Les métaphores des verbes collocatifs avec des noms de sentiments sont l'objet de nombreuses études, à ne citer qu'une des dernières, celle de M. Augustyn & E. Bouhoueva, 2009, selon la théorie de Meł'cuk.

La nature ontologique du cœur et de la joie sert de support à l'élaboration de la structure significative d'un signe qui n'est jamais isolé. Une entité est toujours en relation avec d'autres, par conséquent pour donner un sens du signe linguistique il est nécessaire de l'envisager dans son contexte conceptuel et dans la dimension syntagmatique d'une phrase-source (paraphrase « praedicatum ab subiectum »), unité minimale de la communication qui seule donne un sens complet. La séparation des niveaux d'analyse permet l'explication de la nature des relations significatives pluridimensionnelles. Les différences se voient au niveau de la combinaison de signes en collocation (y compris les liens dérivationnels) car les relations significatives ont été établis différemment en contextes cognitifs appropriés.

Une telle étude confirme le bien-fondé du caractère discursif de la collocation et l'utilité de la prise en compte de la dimension syntagmatique des unités linguistiques dans la didactique et dans la traduction, aussi bien de la langue générale que des langues spécialisées.

BIBLIOGRAPHIE

- AUGUSTYN M. & BOUCHOUÉVA E. (2009), « Les collocations métaphoriques des noms de colère en français, russe et polonais » in : NOVAKOVA et TUTIN (dir.), *Le lexique des émotions*, Grenoble: ELLUG, pp. 191-205.
- BALLY Ch. (1909/1951) (3e éd.), *Traité de Stylistique française*, Genève-Paris: Georg & Cie, Klincksieck.
- CUREA A. (2008), « L'expressivité linguistique – objet problématique dans la théorie de Charles Bally », in : DURAND J., HABERT B., LAKS B. (éds), *Congrès Mondial de Linguistique Française*, pp. 917-928, en ligne : <http://www.linguistiquefrancaise.org> or <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08234>.
- FIRTH J. R. (1957), *Papers in Linguistics 1934-1951*, London: Oxford University Press.
- GILSON E. (1961), *Linguistique et philosophie. Essais sur les constantes philosophiques du langage*, Paris: Vrin.
- GRÉCIANO G. (2003), « Le figement s'étend et s'enracine », *Cahiers de Lexicologie*, n° 82, pp. 41-49.
- HARRIS Z. S. (1976), *Notes du cours de syntaxe* (tr. par GROSS M.), Paris: Seuil.
- HARRIS Z. S. (1990), « La genèse de l'analyse des transformations et de la métalangue », *Langages*, n° 99, pp. 9-20.
- HAUSMANN F. J. (1979), « Un dictionnaire des collocations est-il possible? » *Travaux de linguistique et de littérature*, n° 17, pp. 187-195.
- HAUSMANN F. J. (1997), « Tout est idiomatique dans les langues » in : MARTINS-BALTAR M. (coord.), *La locution entre langue et usages*, Fontenay Saint-Cloud: ENS Éditions, pp. 277-290.
- KRAPIEC M. A. (1995), *Język i świat realny*, Lublin: Wydawnictwo KUL.
- LERAT P. (1995), *Les langues spécialisées*, Paris: Presses Universitaires de France.
- LERAT P. (2002), « Un niveau d'analyse privilégié pour les langues de spécialités européennes : le schéma d'énoncé », in : SCHENA L. et SOLIMAN L. (eds), *Prospettive linguistiche della nuova Europa*, Milan: EGEE, p. 67.
- LERAT P. (2009) « La combinatoire des termes. Exemple: *nectar de fruits* », *Hermes* n° 42, pp. 211-232.

- MARTIN R. (1990), « La définition naturelle », in: CHAURAND J. & MAZIERE F. (éds), *La définition*, (Actes du Colloque *La Définition*, organisé par le CELEX [Centre d'Études du Lexique] à Paris, le 18 et 19 novembre 1988), Paris: Larousse, pp. 86–95.
- MARYNIARCZYK A. (2009), « Rola języka naturalnego w metafizyce realistycznej », in: JANEK S., BAJOR W., MACIOLEK M. (red.) *Gaudium in litteris*, Lublin: Wydawnictwo KUL, pp. 665–677.
- ŚLIWA D. (2002a), « Une approche cognitive des collocations », in: LEWANDOWSKA-TOMASZCZYK B. and THELEN M. (eds), *Translation and Meaning*, Maastricht: Hogeschool Zuyd Maastricht School of translation and Interpreting, pp. 291–296.
- ŚLIWA D. (2002b), « Un point de vue sur les dénominations des sentiments et des attitudes en polonais et en français », in: KACPRZAK A. (red.), *Points communs : linguistique, traductologie, glottodidactique*, Łódź: Wydawnictwo Biblioteka, pp. 275–284.
- ŚLIWA D. (2003), « Procédés dérivationnels dans la dénomination des sentiments et des attitudes en polonais et en français », in: MIATLIUK H., BOGACKI K., KOMOROWSKA H. (red.), *Problemy lingwistyki i nauczania języków obcych*, Białystok: Wydawnictwo Uniwersytetu w Białymstoku, pp. 443–441.
- ŚLIWA D. (2004), « Parlons de l'espérance. Les relations sémantiques entre des verbes collocatifs en polonais et en français », in: BOGACKI K., GIERMAK-ZIELIŃSKA T. (red.), *La linguistique romane en Pologne : millésime 2004* (Krajowa Konferencja Językoznawców Romańskich, Uniwersytet Warszawski, 17–19 czerwca 2004), Łask: Oficyna Wydawnicza Leksem, pp. 263–272.
- ŚLIWA D. (2006), « Unités polylexicales dans le cadre du syntagme nominal », in: *Verbum*, t. VIII-2, Hongrie: Akadémiai Kiado, pp. 407–418.
- ŚLIWA D. (2010), « Le mot fundamentum et ses relations en discours polonais et français » GORNIKIEWICZ J., GRZMIL-TYLUTKI H., PIECHNIK I. (red.), *En quête du sens. W poszukiwaniu znaczeń. Études dédiées à Marcela Świątkowska*, *Studia dedykowane Marceli Świątkowskiej*, Kraków: Wydawnictwo UJ, pp. 569–580.
- TUTIN A. & GROSSMANN F. (2002), « Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif », *Revue française de linguistique appliquée*, VII-1 (7–25).

